

NOTICE des comptes par poste, 2035 A

Veuillez trouver le détail des comptes composant chaque ligne de la 2035 A.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RECETTES	2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ❶.....	AA	70 à 7068 + 707 à 73
		2	A déduire { Débours payés pour le compte des clients ❷	AB	6085 ou extra-comptable (EC)
		3	{ Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés EC ❸	AC	604 + 62269 + 7069
		4	Montant net des recettes	AD	Extra comptable
		5	Produits financiers ❹.....	AE	76 + 786 + 796
		6	Gains divers ❺..... Pour détailler les gains divers, utiliser le bouton AF. 74 + 75 à 756 + 758 + 77 à 774 +	AF	776 à 785 + 787 à 789
		7	TOTAL (lignes 4 à 6).....	AG	
DEPENSES PROFSSIONNELLES	3	8	Achats ❻ 601 à 60220 + 60222 à 60224 + 60226 à 603 +	BA	607 à 6084 + 6086 à 609
		9	Frais de personnel { Salaires nets et avantages en nature ❼ 641 à 644 +	BB	6481 à 6484 + 6491 à 6494
		10	{ Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)..... 645 + 647 + 6480 +	BC	6485 à 6488 + 6490 + 6495 à 6499
		11	{ Taxe sur la valeur ajoutée.....	BD	63539 ou Extra comptable
		12	Impôts et taxes ❽ { Contribution économique territoriale.....	JY	63511
		13	{ Autres impôts 63 à 63510 + 63512 à 63513 + 63515 à 63538 + 6355 à 63588 +	BS	6359 à 63780 + 63782 à 639
		14	❽ Contribution sociale généralisée déductible	BV	63781
		15	Loyer et charges locatives 613 à 61328 +	BF	6133 à 6134 + 6136 à 614
		16	Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ❾ BW Extra comptable	BG	612 à 6128 + 6135 à 61358
		17	Entretien et réparations..... 615 à 6158		
		18	Personnel intérimaire 621		
		19	Petit outillage ❿ 6063 + 605		
		20	Chauffage, eau, gaz, électricité..... 6061 à 60618 + 6062		
		21	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⓫..... 622 à 62268 + 6228 à 6229		
		22	Primes d'assurances 616 à 6168		
		23	Frais de véhicules ⓬ * (b) * (a)		
		24	(cochez la case si évaluation forfaitaire)..... Pour forcer les frais saisir dans la zone à gauche		
		24	Autres frais de déplacements (voyages...) 625 à 6255		
		25	Charges sociales personnelles ⓭ : dont obligatoires BT Extra comptable dont facultatives BU 6466 à 6469 ou EC	BK	646
		26	Frais de réception, de représentation et de congrès 6185 + 6256 à 6257		
		27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone 60225 + 6064 à 606 + 618 à		
		28	Frais d'actes et de contentieux 6227 + 6354		
		29	Cotisations syndicales et professionnelles BY 628 à 6283		
	30	Autres frais divers de gestion 611 + 617 + 6186 à 619 + 623 à 624 + 627 + 6284 à 6289 + 65 à 653 + 655 + 658			
	31	Frais financiers ⓮ 66 à 668 +	BN	686 à 6865 + 6867 à 6869	
	32	Pertes diverses ⓯ Pour détailler les pertes diverses, utiliser le bouton BP. 67 à 674 + 676 à 677 + 6817 + 654 +	BP	6872 à 694 + 696 à 699	
	33	TOTAL (lignes 8 à 32)	BR		

* (a) Frais de véhicules : 60619 à 606195 + 6129 à 61295 + 61329 à 613295 + 61359 à 613595 + 6159 à 61595 + 6169 à 61695 + 6259 à 62595 + 63514 à 635145 + 63589 à 635895 + 669 à 6695

Si vous gérez le barème kilométrique (cf 2035 B), les frais de véhicules sont reportés au niveau du cadre 7 de la 2035B sur la ligne 'Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques'.

Les frais de véhicules et les indemnités kilométriques sont ensuite totalisés au niveau du cadre 7 de la 2035 B dans la case 'Total A'. Ce total A est enfin reporté sur la ligne 23 de la 2035. (cf renvoi *(e) de la 2035 B).

* (b) Vous avez la possibilité de forcer le montant des frais de véhicules calculés en ligne 23 de la 2035 A. Ce montant saisi intervient uniquement sur la ligne 23 de la 2035 A.